

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0052500

A 56930

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent

Matricule : 3410

Actif

Pensionné

Nom & Prénom :

ZOUFI M'HAMED

Date de naissance :

03/02/1960

Adresse :

24 rue des Tabors Oasis Casablanca

Tél. : 0661 18 18 40

Total des frais engagés : 1072,70 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdelhak MOUDEN  
Médecin Rééducateur - Podologue  
119, Bd Bourguiba Casablanca  
Tél: 05 22 20 85 92 13 76 97  
Fax: 05 22 20 85 92 13 76 97

Date de consultation :

13/03/2023

Nom et prénom du malade :

ZOUFI M'HAMED

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/2023	C 24	U 15,00	B 00,	Dr. Abdellah MOUDEN Medecin Reeducateur - Podologue 119, Bd Bourgoigne - 29200 BESANCON Tel: 03 81 22 27 85 - 03 81 29 76 94 Fax: 03 81 22 29 41 33

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE A. DAKKAKOU, Doudoune, 29100 BESANCON	13.03.2023	472,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

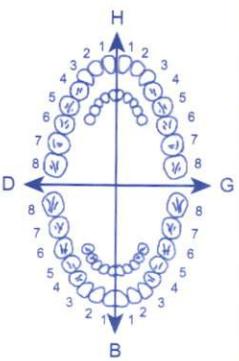
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

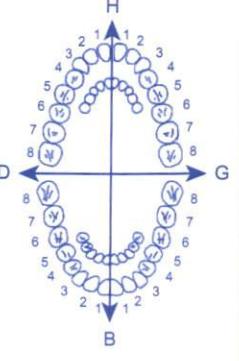
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX



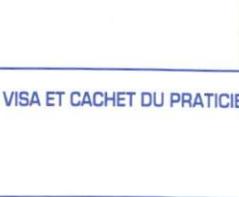
ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	
B	00000000	00000000	
	35533411	11433553	
G			



[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CCEFFICIENT DES TRAVAUX			



MONTANTS DES SOINS

MONTANTS DES SOINS			

DATE DU DEVIS

DATE DU DEVIS			

DATE DE L'EXECUTION

DATE DE L'EXECUTION			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier  
Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - إقامة فيسيما - الدار البيضاء

119 Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

13/03/2023



PPV: 87DH40  
PER: 10/25  
LOT: L3657

PPV: 87DH40  
PER: 07/25  
LOT: L2577-2

87.00 ~~fm zoufi J'HAME~~

① Dolicos 120g

14F

PPV

LOT

PER

28,80

88.80x3 = 111,40

20,

PPV

LOT

PER

28,80

② viburnum Ent 2 - 0 - 2

14F

PPV

LOT

PER

28,80

③ Codoliprane

17

PPV

LOT

PER

PPV

LOT

PER

28,80

22,20x2 = 44,40

PPV: 22DH20  
PER: 01/25  
LOT: M146

PPV

LOT

PER

PPV

LOT

PER

28,80

④ Myope 1 cp x 4/1

20,

PPV

LOT

PER

PPV

LOT

PER

28,80

Myope 25  
1 - 1 - 1

20,

PPV

LOT

PER

PPV

LOT

PER

28,80

⑤ EDES 20

16F

20,

PPV

LOT

PER

PPV

LOT

PER

28,80

LOT 211488  
EXP 03/2024  
PPV 52.80DH

Dr. Abdelhak MOUDEN  
Médecine Physique- Ostéopathie  
119, Bd de Bourgogne, Résidence  
Phénicia RDC - Casablanca  
Tel: 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61  
Fax: 05 22 20 54 44  
INPE: 091113860

28,80

28,80

28,80

28,80

# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Moudan

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء 119

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

13/03/2023

Tous les honoraires

\* Facture

\* Frais de port

→ Consultation Spécialisée

→ K 150 - 300 -

Total = 600 Dh.

Total = 600 Dh.

500 cent Dh.

**Dr. Abdelhak MOUDEN**  
Médecine Physique- Ostéopathie  
119, Bd de Bourgogne - Résidence Phénicia - Casablanca  
Tél.: 05 22 29 76 97 / 05 22 27 85 61  
Fax : 05 22 40 94 44  
Mail : 091113860